

Bonjour Monsieur Gerbier,

Madame la députée Sophie Mette a bien reçu votre message et vous en remercie.

Votre judicieuse proposition relève d'une logique appropriée.

Madame la députée la trouve très intéressante et en fera part à ses collègues de l'Assemblée nationale afin que votre proposition soit étudiée et relayée.

Madame la députée va également poser une question écrite au gouvernement reprenant votre proposition d'ici la fin de la semaine.

La réponse sera consultable ultérieurement.

Merci beaucoup pour cette contribution,

Bien à vous,

Cécile Reix

Collaboratrice parlementaire de Madame la Députée Sophie Mette

Réponse jugée par taca plutot non car s'adresse à l'interpellation originale suivante

Bonjour Madame Mette,

Il ne vous aura pas échappé que depuis quelques temps, bon nombre de citoyens et d'associations plébiscitent une révision des vitesses des véhicules sur autoroute, notamment au nom de la limitation du réchauffement climatique et de l'accidentologie.

En tant qu'ancien professionnel de la route (25 années de commercial itinérant), mais aussi en tant que citoyen, motard à l'occasion, soucieux de l'avenir de notre pays et de la planète toute entière, il me semble irréaliste et incohérent de fixer une limite arbitraire (110 km/h) pour tous les véhicules.

Il me paraît en effet évident que la limitation de vitesse des véhicules soit inversement proportionnelle à leur masse avec par exemple pour les PTC suivants :

Moins de 400 kg : 140 km/h

De 400 kg à 1,5 t : 110 km/h

De 1,5 t à 3,5 t : 100 km/h

De 3,5 t à 19 t : 90 km/h

+ De 19 t : 80 km/h

En effet, la vulnérabilité des deux roues et leur empreinte émissive en terme de particules fines et de CO2 plus faiblement liée à la vitesse que pour les autres véhicules, nécessite un ajustement qui doit permettre aux motos (voire side-car) de pouvoir bénéficier d'une réserve de "Delta vitesse" très utile, notamment dans bien des situations de dépassement.

Si on fait le calcul, l'économie de carburant et surtout la baisse d'émission de particules fines (due aux frottement des pneus et des freins) , sera globalement largement bénéfique pour nos poumons, plutôt qu'une baisse aveugle à 110 km/h pour tous les véhicules qui serait fortement accidentogène et embolante, du fait de l'impossibilité de doubler et des masses cinétiques en jeu...

Vous souhaitant bonne réception et bon usage de ces informations, je vous remercie également d'en avoir pris connaissance pour vos futurs choix éclairés.

Bien cordialement

Phippe Gerbier